

# Carnet de notes



*Audience à la sous-direction  
des méthodes et de l'appui*

UNSA/FASMI, FÉDÉRATION AUTONOME DES  
SYNDICATS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**UNSA**  
*a*  
**Police**

# SDMA

*Lundi 25 septembre 2017*



Les 18 et 19 septembre 2017, Ophélie Cohen déléguée nationale formation et Bernard Laves délégué FSPN, se sont rendus à la SDMA (sous-direction des méthodes et de l'appui, ex-INFPN) afin de rencontrer les collègues du site, en compagnie de Patrice Collon délégué départemental 63 et Hervé Gaudreau délégué local.

Après une réunion de quatre heures avec nos collègues, notre délégation a rencontré Madame Robert, sous-directrice et son adjoint Monsieur Kerbrat.

*UNSA Police, la technicité en +*

## Travaux de désamiantage

**L'UNSA Police** : Les nombreux travaux sur le site provoquent des interrogations et des inquiétudes légitimes chez les personnels, et ce par le manque d'informations concrètes concernant les résultats des premières analyses et l'avancée des travaux.

Nous demandons la communication des résultats des analyses effectuées avant même le début des travaux, notamment concernant la qualité de l'air ambiant.

Nous demandons également l'organisation d'une réunion à destination de l'ensemble des personnels du site, quant à la nature exacte et le cadencement des travaux (Nous concernant la réunion tenue au mois d'août, en période de congés annuels n'a pas permis d'informer la majorité des effectifs).



**L'UNSA Police** saisira le CHSCTSCRPN en sa séance plénière du 03 octobre prochain, afin que le sujet soit abordé concrètement et qu'une cellule de veille soit constituée sans délai si tel n'est pas encore le cas.

*Madame ROBERT s'engage à organiser une réunion au plus vite, en présence du SGAMI et prend acte de la saisine du CHSCTSCRPN.*

## Sécurité et sureté bâtementaire



**L'UNSA Police** interpelle Madame la Sous-Directrice sur la problématique de la sûreté bâtementaire. A ce titre, **L'UNSA Police** souligne l'engagement des personnels actifs de police qui, constitués en unité de protection, assurent depuis trois années la mise en sécurité des lieux et la protection des personnes présentes sur le site (permanents et stagiaires), et ce malgré les nombreuses difficultés rencontrées, notamment celles liées au stockage des armes en dotation individuelle.

**L'UNSA Police** insiste sur le fait que les personnels du site qui effectuent cette mission n'ont pas été recrutés dans ce but. **L'UNSA Police** souhaite que la SDMA dispose d'un service de sécurité dédié, efficace et adapté à la configuration des lieux. Nous rappelons que la SDMA héberge professionnellement près de 200 fonctionnaires et possède une capacité d'accueil de 73 stagiaires de toutes nationalités. Au-delà de l'aspect sécuritaire, nous évoquons l'image que la Police Nationale souhaite donner aux délégations étrangères accueillies sur le site.

*Madame la Sous-Directrice nous indique qu'elle a présenté un projet à la Direction Centrale du Recrutement et de la Formation, qui, faute de crédits suffisant ne peut aboutir pour le moment.*

# UNSA Police, la technicité en +





## Horaires variables

**L'UNSA Police** saisi le DCRFPN sur ce sujet et demande la mise en oeuvre des moyens nécessaires (financiers, matériels et humains) au règlement de cette situation qui nous paraît des plus urgente.

**L'UNSA Police** souhaite le maintien d'une grande souplesse des rythmes de travail des personnels, intégrant leurs obligations professionnelles et contraintes personnelles dans le respect des règlements d'emploi. Il est inconcevable d'obliger les personnels à respecter une pause méridienne de deux heures (les textes précisant 45 minutes). Nous voulons que soit pris en considération les difficultés de stationnement rencontrées par les effectifs qui prennent leur service au delà de 7h30. Nous demandons que les heures supplémentaires effectuées soient réellement créditées, y compris lorsqu'il s'agit de missions annexes comme celles relatives à la mission de protection du site.



**L'UNSA Police** propose de donner priorité au stationnement sur site aux effectifs qui effectuent du covoiturage, mais également d'augmenter la capacité d'accueil des deux roues.

*Madame Robert nous indique que concernant les crédits d'heures supplémentaires elle veillera à ce qu'effectivement elles soient créditées. En outre elle prend note de nos propositions en terme de stationnement. Quant à la pause méridienne, Mme Robert nous indique que la coupure de deux heures ne s'appliquera qu'aux chefs de division et s'étonne de notre question sur le sujet.*

**L'UNSA Police** précise que dans ce cadre il s'agit d'une rumeur galopante et qu'une meilleure communication au sein de la SDMA est nécessaire.

## Management

**L'UNSA Police** a fait le constat suivant: le malaise et mal être généralisé au sein de la structure est pour nous lié au manque d'information chronique à destination des effectifs (exemple des travaux de désamiantage), mais également à l'absence de concertation avec ces derniers dans le cadre de la restructuration qu'il s'agisse du repositionnement dans le nouvel organigramme ou encore des perspectives d'avenir en terme d'activité et de déroulement de carrière. Cela se traduit par un sentiment d'infantilisation dans les réponses fournies, voire l'absence de réponses; à une impression de manque de considération à l'égard des personnels, creusant un fossé d'incompréhension entre le CEA et les corps supérieurs.

# UNSA Police, la technicité en +

## Prime interministérielle



**L'UNSA Police** propose le développement d'une communication sans filtres entre l'autorité et les effectifs comme par exemple la diffusion générale des comptes rendus des réunions de direction sous la forme de relevé de conclusion et l'organisation de réunions d'informations chaque fois que cela sera nécessaire.

Par dessus tout, **L'UNSA Police** souhaite le rétablissement d'une relation hiérarchique interne qui intègre toute la dimension humaine nécessaire à l'écoute et à la compréhension.

**L'UNSA Police** rappelle que les organisations syndicales présentes sur le site ont un rôle à jouer et peuvent servir de leviers de communication.

*Madame Robert et Monsieur Kerbrat prennent acte de notre constat et s'engagent à réunir les chefs de divisions pour les sensibiliser sur le sujet. Ils s'engagent à étudier la faisabilité d'une communication interne plus fluide et à faire participer les organisations syndicales chaque fois que cela sera nécessaire.*

**L'UNSA Police** interroge Madame Robert quant à l'avancée du dossier relatif à l'attribution de la PIM pour les effectifs des différentes directions Clermontoises qui se restaurent sur le site. Nous rappelons que nous avons initié ce dossier depuis plus d'un an et qu'à ce jour il n'a pas abouti.

*Madame Robert nous indique que le dossier est toujours en cours et qu'il est actuellement à la DCRFPN. Sur le principe les accords ont été obtenus par les périmètres DGPN et SG.*



## e-Formation

**L'UNSA Police** saisira à nouveau les deux SDASAP afin que le dispositif soit mis en oeuvre dans les plus brefs délais.

**L'UNSA Police** interpelle Madame la Sous-Directrice quant au manque de communication relatif au développement de la e-formation, que ce soit dans le cadre de la formation OPJ ou d'autres formations.

*Madame Robert nous répond qu'un séminaire est organisé le 19 décembre prochain, en présence du DGPN et des DISA autour d'un projet de doctrine et en présence d'un expert en e-formation.*

*Elle nous indique qu'elle manque aujourd'hui de relais tant au niveau de la chaîne hiérarchique que des formateurs.*

# UNSA Police, la technicité en +

*Elle nous précise que le Commissaire Santoro, chef de projet, fera le tour des Directions Zonales et ira à la rencontre des formateurs, en compagnie d'un expert en formation digitale.*

*Elle précise également que seront mis en place des référents par site qui seront les relais pour faire remonter à la SDMA l'ensemble des soucis techniques rencontrés.*

## Avancements

**L'UNSA Police** souhaite que dans le nouvel organigramme, qui ne nous est pas apparu comme étant définitif, soit offert de réelles perspectives de création de postes de MEEEX et de RULP pour les personnels exerçant actuellement des responsabilités et/ou ayant une expertise particulière.

Sur le champ de la FSPN, **L'UNSA Police** va solliciter le DCRFPN sur le fait que la nouvelle direction n'apparaît pas dans la répartition des postes budgétaires à l'avancement sur les trois grades. **L'UNSA Police** défendra malgré tout les personnels concernés.

Avis sera donné à chacun des prétendants à l'avancement (FPPN et FSPN) de manière individuelle.

**« La délégation UNSA Police souligne la qualité des échanges avec Madame Robert et Monsieur Kerbrat, et les solutions apportées aux différents problèmes évoqués au cours de cette audience. Toutefois, il apparaît nécessaire et essentiel de rencontrer rapidement Monsieur le Directeur Central de la Formation sur certains sujets et notamment sur la sécurité du site. »**

*La délégation UNSA Police*

# UNSA Police, la technicité en +